

## **Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes**

### **Vingt-troisième session**

**Genève, 21 – 25 novembre, 28 et 29 novembre et 2 décembre 2011**

### **ACCREDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

*Document établi par le Secrétariat*

1. Les annexes du présent document énumèrent et présentent certaines organisations non gouvernementales qui ont demandé à bénéficier du statut d'observateur pour les sessions du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR), conformément au règlement intérieur dudit comité (voir le paragraphe 10 du document SCCR/1/2).

*2. Le SCCR est invité à approuver la représentation, aux sessions du comité, des organisations non gouvernementales énumérées dans les annexes du présent document.*

[Les annexes suivent]

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AYANT DEMANDÉ LE STATUT  
D'OBSERVATEUR POUR LES SESSIONS DU COMITÉ PERMANENT DU DROIT D'AUTEUR  
ET DES DROITS CONNEXES (SCCR)

Association européenne de dyslexie (EDA)

L'EDA, qui a son siège légal en Belgique, est l'organisation faitière de 37 associations nationales et régionales de dyslexie de 24 pays européens. L'EDA est une organisation à but non lucratif qui ne cherche pas à obtenir des avantages matériels de ses membres. Les objectifs de l'EDA sont les suivants : promouvoir et susciter un soutien particulier aux personnes atteintes de dyslexie, de dysorthographe, de dysgraphie et de dyscalculie et contribuer à leur intégration éducative, sociale, professionnelle et culturelle; promouvoir tout type d'intervention en faveur des personnes présentant des difficultés d'apprentissage spécifiques dont des difficultés de lecture, d'orthographe, d'écriture et de calcul; publier des informations et échanger des publications entre associations membres; encourager toutes recherches sur l'étiologie, la prévention, le diagnostic et les thérapies; analyser les services assurés par les pays européens, et les systèmes régissant la scolarisation des enfants présentant des difficultés d'apprentissage spécifiques dans ces pays, et en mener l'étude comparative; et coopérer à l'échelle mondiale avec d'autres organisations ayant les mêmes objectifs. Les principales activités de l'EDA comprennent : la coordination des activités des associations nationales et régionales qui en sont membres; la représentation des dyslexiques européens auprès de la Commission européenne, du Parlement européen, du Conseil européen et de l'UNESCO; la réalisation de campagnes auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) afin de prévoir des exceptions au droit d'auteur permettant de créer des formats accessibles, en coopération avec l'Union mondiale des aveugles et l'Union européenne des aveugles; la sensibilisation à la nécessité de renforcer le crédit des personnes atteintes de dyslexie. L'EDA est vivement intéressée par la proposition de traité sur le droit d'auteur et les déficients visuels de l'Union mondiale des aveugles, qui avait fait précédemment l'objet d'une proposition par le Brésil, l'Équateur et le Paraguay et qui est désormais intégrée dans le texte unique du président du SCCR. L'EDA est également intéressée par les résultats de la plate-forme des parties prenantes.

*Coordonnées complètes :*

M. Michael Kalmar  
Président  
Penziger Strasse 66/13  
A-1014 Vienne  
Autriche  
Tél. : +43 1 89 421 09  
Tlcp. : +43 1 897 24 91  
Mél. : m.kalmar@utanet.at  
Site Web : [www.eda-info.eu](http://www.eda-info.eu); [www.dyslexia.eu.com](http://www.dyslexia.eu.com)

[L'annexe II suit]

Genetic Resources, Traditional Knowledge and Folklore International (GRTKF Int.)

L'organisation "Genetic Resources, Traditional Knowledge and Folklore (GRTKF Int.)" est une ONG internationale faîtière regroupant des représentants nationaux de peuples autochtones et de communautés locales issus des sept régions géographiques du monde. Les principaux objectifs de cette organisation sont les suivants : la mise en œuvre des articles 11.1), 13.1) et 31.1) de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et d'autres instruments nationaux, régionaux et internationaux y relatifs; la coordination des points de vue des peuples autochtones et des communautés locales sur les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques aux niveaux national, régional et international; la protection et la promotion de la propriété intellectuelle, des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles; la fourniture d'un appui au niveau mondial aux peuples autochtones et aux communautés locales et la collaboration avec les États et le Groupe d'appui interinstitutions sur les questions autochtones du système des Nations Unies dans l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de protection de la propriété intellectuelle, des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles et des ressources génétiques des peuples autochtones et des communautés locales dans le monde.

*Coordonnées complètes :*

Albert Deterville, président  
Box MA 020, Marchand P.O.  
Castries  
Sainte-Lucie  
Tél. : +1 758 452 5374  
Tlcp. : +1 758 452 5374  
Mél. : grtkf.int@gmail.com

[L'annexe III suit]

Conseil du peuple autochtone (Bethechilokono) de Sainte-Lucie (BGC),

Le BGC met en œuvre le processus de décision collectif et le droit successoral coutumier du mécanisme administratif de gouvernement autonome du peuple autochtone (Bethechilokono) de Sainte-Lucie conformément à différents instruments et décisions internationaux et régionaux, y compris la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la Convention de l'Organisation internationale du Travail n° 169 concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants. Le BGC se consacre à la mise en œuvre complète et efficace de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (mise en œuvre des articles 11.1), 13.1) et 31.1)) et de la Convention de l'Organisation internationale du Travail n° 169 concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants ainsi que d'autres instruments et décisions pertinents juridiquement contraignants ou non contraignants relatifs aux droits des peuples autochtones de Sainte-Lucie. Le BGC facilite la libre circulation de l'information vers et depuis les communautés désignées. Le BGC est l'administration compétente qui a pour mission de préserver, de protéger, de développer et de promouvoir la propriété intellectuelle, les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles du peuple autochtone (Bethechilokono). Il est principalement actif à Sainte-Lucie, au Canada, en Guyane française, en Martinique, aux États-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni, en France et dans la région de la CARICOM.

*Coordonnées complètes :*

Albert Deterville  
Président  
Box MA 020, Marchand P.O.  
Castries  
Sainte Lucie  
Tél. : +1 758 452 5374  
Tlcp. : +1 758 452 5374  
Mél. : [bgc.indigenous@gmail.com](mailto:bgc.indigenous@gmail.com)

[L'annexe IV suit]

Society of American Archivists (SAA)

La SAA est la plus ancienne et la plus importante association d'archivistes professionnels en Amérique du Nord. Représentant plus de 6000 membres individuels et institutionnels, la SAA est, aux États-Unis d'Amérique, la voix qui fait autorité dans les questions touchant au recensement, à la conservation et à l'utilisation des archives historiques. La SAA répond aux besoins de ses membres en matière d'éducation et d'information et montre la voie à suivre pour assurer le recensement, la conservation et l'utilisation des archives historiques nationales. D'une manière plus spécifique, en ce qui concerne le point de vue de la SAA sur l'accès aux documents culturels, ses priorités stratégiques actuelles sont la promotion et la mise en place de l'accès le plus large possible aux documents, en conformité avec les restrictions obligatoires de l'accès, telles que celles prévues par les lois publiques, les contrats de donation, la confidentialité des données commerciales et institutionnelles ou la protection de la vie privée. La priorité stratégique de la SAA en matière de sensibilisation consiste à formuler des déclarations sur des questions stratégiques essentielles, notamment le droit du public à utiliser l'information d'une manière raisonnable et opportune. Les principales activités de la SAA consistent : à tenir ses membres informés des derniers faits nouveaux survenus dans la profession; à proposer un large éventail de formations professionnelles en divers lieux tout au long de l'année; à défendre les services d'archives et les archivistes auprès du gouvernement et dans les tribunes publiques sur des questions essentielles telles que la propriété intellectuelle, le droit d'auteur et l'usage loyal, l'ouverture au public ou la destruction des archives fédérales, le non-respect de la confidentialité; et traiter de nombreux autres domaines susceptibles d'avoir une incidence sur la capacité des archivistes à fonctionner de manière équitable, professionnelle et fructueuse. En mai 2001, la SAA a créé son groupe de travail sur la propriété intellectuelle. Ce dernier répond aux demandes d'assistance du Conseil exécutif de la SAA, suit l'évolution des questions de propriété intellectuelle présentant un intérêt pour les archivistes et rédige, selon que de besoin, des réponses ou des notes d'information pour approbation par le Conseil.

*Coordonnées complètes :*

Nancy Beaumont  
Directeur exécutif  
17 North State Street, Suite 1425  
Chicago, IL 60602-4061  
États-Unis d'Amérique  
Tél. : +1 312 6060722  
Tlcp. : +1 312 6060728  
Mél. : [nbeaumont@archivists.org](mailto:nbeaumont@archivists.org)  
Site Web : <http://www.archivists.org>; <http://www.archivists.org/saagroups/ipwg/>

[L'annexe V suit]

## Union francophone des aveugles (UFA)

L'UFA se définit comme la plate-forme internationale par excellence d'échanges, de concertation, de promotion et de coopération entre les associations et organismes de la Francophonie intervenant dans le domaine de la déficience visuelle. Les déficients visuels francophones représentent environ 20 millions de personnes réparties dans 70 pays. Ses principaux objectifs sont entre autres, promouvoir la coopération avec les pays francophones en voie de développement en dotant les écoles spécialisées de ces pays de livres, de matériels pédagogiques et de bourses scolaires pour les enfants et les jeunes déficients visuels; encourager la coopération internationale entre les éditeurs d'ouvrages en braille des pays francophones et les producteurs de livres parlés et d'ouvrages numérisés; développer et unifier les différents travaux sur l'uniformisation du braille français; favoriser l'intégration massive des enfants déficients visuels dans les classes ordinaires; aider à la création d'imprimeries et de bibliothèques braille régionales; et assurer la coordination des bibliothèques et médiathèques francophones. L'aide de l'UFA prend appui sur les écoles, les universités et les centres de formation existants en fournissant des livres adaptés, du matériel scolaire de base et des équipements informatiques. De plus, différents pays ont bénéficié d'aides de l'UFA pour leurs bibliothèques : le Gabon, l'Algérie, le Maroc, le Burkina Faso et la Tunisie, où une médiathèque moderne a été conçue au sein même de la Bibliothèque Nationale. Pour atteindre ces objectifs l'UFA a créé trois imprimeries braille informatisées au Maroc, en Tunisie et au Cameroun, et un projet d'imprimerie informatisée existe déjà au Burkina Faso.

### Coordonnées :

Mme Françoise MADRAY-LESIGNE  
Présidente  
5, rue Duroc  
75007 Paris  
France  
Tél. : +33 1 44 49 27 29  
Tlcp. : +33 1 44 49 27 10  
Mél. : [presidence@unionfrancophonedesaveugles.org](mailto:presidence@unionfrancophonedesaveugles.org)  
Site Web : [www.unionfrancophonedesaveugles.org](http://www.unionfrancophonedesaveugles.org)

[Fin de l'annexe V et du document]